INFO Mag

Bulletin officiel de la ville de Baume-les-Dames

n°21 Novembre 2011

Le gîte et le couvert

p. 13

Baume-les-Dames
Coup de cœur en Franche-Comté

Absence maisons fleuries : p. 28

Eclairage sur le Tir (sportif) : p. 23

O.P.A.H. : p. 20

SOMMAIRE

Edito p. 4

La gazette baumoise p. 6

Culture

Le fonds patrimonial, une épopée baumoise p. 8

La vie des services

Un nouveau visage à l'urbanisme p. 10

Communication

Rentrée scolaire 2011 / 2012 p. 11

Remerciements p. 11

Tourisme

Bienvenues à l'Office p. 12

Le gîte et le couvert p. 13

Cadre de vie

Une nouvelle étape dans le projet de ZAC sur Champvans-les-Baume, la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) p. 14

Habitat-Urbanisme

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement, ADIL p. 16

Se loger sur Baume-les-Dames p. 17

Rue des Marnières, rue de la Croisière, la voirie refaite à neuf p. 18

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) Concertation du public p. 19

Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) p. 20

Culture

Réflexion sur le projet culturel de la Ville p. 22

Sport

Rencontre avec Gérard RUDZINSKI, Champion du monde par équipe 2010 en FIELD, et adhérent au club de tir de Baume-les-Dames p. 23

Vous Dites Stop à la Pub

Alors Dites Oui à l'Info Mag Multimédia et venez le télécharger sur le site www.baume-les-dames.org

SOMMAIRE

Associations

p. 24 Qi Gong, gymnastique ancestrale chinoise

p. 25 Don du sang 2012

CCAS

p. 26 Epicerie sociale

Pays Doubs Central

p. 27 TADOU, une fréquentation en hausse

Environnement

p. 28 Absence du concours des maisons fleuries

Divers

p. 29 Inscriptions sur les listes électorales

p. 29 Cimetières

La parole à un entrepreneur

p. 30 Capsule & Bouchon

p. 32 **Etat civil**

p. 36 **Baume Pratique**

p. 42 **La parole aux élus**

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Nous sommes désormais entrés dans une séquence électorale qui nous conduira jusqu'aux législatives en juin 2012. Nous savons que ces périodes, pour riches qu'elles soient en termes de vitalité démocratique, ne sont d'habitude pas très favorables pour l'activité publique, et même, paraît-il, pour l'activité économique.

Le processus de la réforme des collectivités, qui devait aboutir à une réduction du nombre des communautés de communes - et dont la phase préparatoire a été beaucoup contestée par les élus locaux de toutes tendances qui ont trouvé qu'ils avaient été peu écoutés -, a désormais peu de chance d'aboutir dans un tel contexte pré-électoral. Cela permettra peut-être aux territoires d'imaginer leur avenir sans le couperet de la loi et la contrainte d'un calendrier qui mettait la charrue avant les bœufs.

En effet, pour le pays baumois, et au-delà, pour le Doubs central, seul un véritable projet de territoire, fondé sur une stratégie d'aménagement partagée, est susceptible d'apporter aux hommes et aux femmes qui y vivent une qualité de vie, une activité économique, une offre de services et de loisirs satisfaisantes, mais qui ne s'installent pas toute seules. Les atouts ne suffisent pas : une dynamique politique est nécessaire.

Dans cette stratégie territoriale, notre ville constitue un point d'ancrage et de rayonnement important qui vitalise notre ruralité. Ce qui renforce Baume-les-Dames est bon pour le canton, comme pour le Pays du Doubs central. C'est le sens des investissements et de l'offre de services que nous portons année après année. Leur rythme est resté soutenu, année après année, même s'il y a toujours plus à faire. Le contexte général, l'atonie économique, ou l'incertitude nous obligent à la prudence. Mais les projets d'avenir doivent regader au-delà de l'horizon.

Nous devons, en particulier, créer les conditions d'un urbanisme capable d'accueillir du logement comme de l'activité économique, pour le développement de notre cité, mais aussi pour éviter une spéculation qui serait due à la pénurie, et qui pénaliserait l'installation de population et d'activité nouvelles. C'est cette stratégie qui nous guide depuis le PLU et au-delà d'une crise qui finira bien par céder le pas.

Notre ville, d'ailleurs, reste attractive. Pour des raisons endogènes : son cadre, sa taille, son offre commerciale et de services... ; mais aussi pour des raisons exogènes : sa desserte en voies de communication, sa position intermédiaire entre les pôles concentrant l'activité du département...

Les investissements urbains portés par la Ville de Baume-les-Dames sont la condition de notre maintien dans la course. Ils sont rendus possibles par la vitalité de notre commune et de ses habitants : industries, commerces, artisans, services à la personne, à la famille, mais aussi associations sportives, culturelles, d'entraide, qui en font sa richesse économique et humaine.

La municipalité et le Conseil municipal n'ont de cesse que cette vitalité soit accompagnée, soutenue, stimulée. Et il n'y a pas plus grande récompense pour eux, au milieu de la morosité qui gagne parfois et qui peut faire douter, que l'image positive que renvoie Baume-les-Dames bien au-delà de ses frontières.

Augustin GUILLOT,
Maire de Baume-les-Dames.

Réalisation : *Mairie de Baume-les-Dames, Place de la République 25110 Baume-les-Dames, Tél. 03 81 84 07 13, www.baume-les-dames.org* | ***Comité de rédaction :*** *Ville de Baume-les-Dames* | ***Crédits photos :*** *Ville de Baume-les-Dames, Agence Révélateur, Office de Tourisme de Baume-les-Dames et du Pays baumois, Complexe touristique du Domaine d'Aucroix, Urbam Conseil, Association de Qi Gong, Est Républicain, Patrick Rossinelli, Pays Doubs Central* | ***Conception et réalisation :*** *Agence Révélateur, www.revelateur.fr* | ***Impression :*** *IME* | ***Tirage :*** *3000 exemplaires, novembre 2011* | ***Distribution :*** *Adrexo*

La première imprimerie en France titulaire de :

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier PEFC 100% issu de forêts gérées durablement, chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.

Accueil des nouveaux arrivants
à l'Office de Tourisme

Artistes en pays baumois

Congrès départemental des sapeurs-pompiers
du Doubs - Démonstration

3ème manche du championnat
de Franche-Comté de BMX

Animation lecture
à la Médiathèque Jean Grosjean

Festival du Père Ubu

Forum des associations

Les Brigitte
au Swimming-Poule Festival

Contest de Skate

GAZETTE BAUMOISE

Soirée baumoise organisée
par le Comité des fêtes

Pierpoljak au Swimming-Poule Festival

Le fonds patrimonial, une épopée baumoise

1780 à Baume-les-Dames :

Deux événements simultanés trouveront leur écho 230 ans plus tard, c'est à dire maintenant.

Le premier concerne les Révérends Pères Capucins qui cette année là, commencent à acquérir, pour enrichir leur fonds déjà important, des livres destinés aux jeunes gens du collège. Les Capucins remplissent leur charge de maîtres jusqu'à la Révolution. Le couvent, situé en bordure de l'actuelle place Chamars, devient le Collège de Baume et l'imposante bibliothèque continuera à s'enrichir de volumes jusqu'à la fermeture du collège en 1920.

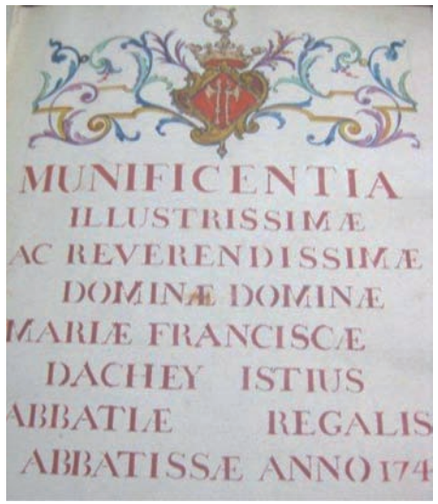

Le deuxième événement a lieu dans le centre de Baume : après 3 années de chantier, l'Auditoire du Bailliage d'Amont est enfin terminé. Il ouvre ses portes en 1781 et remplit son rôle de tribunal jusqu'en 1987. Pendant une dizaine d'années, ses salles plutôt décrépites vont servir de lieux d'animations diverses. La suite est connue : le bâtiment rénové a ouvert ses portes en novembre 2010 et abrite désormais la médiathèque Jean Grosjean.

230 années plus tard en 2011 :

La bibliothèque des Capucins intègre la Médiathèque Jean Grosjean.

Pendant les quelques années de réalisation du projet médiathèque, la bibliothèque des Capucins, née au XVIe siècle, abondamment nourrie aux XVIIe et XVIIIe siècle puis enrichie de livres du XIXe et début XXe siècle, subissait elle aussi un traitement de choc afin de la rendre digne de son nouvel écrin. Avec l'aide précieuse de l'ACCOLAD et la DRAC*, les ouvrages sauvés du feu, de l'eau, d'insectes papivores, de champignons et bactéries féroces, dépoussiérés, nettoyés, inventoriés et classés, ont reposé trois ans dans les entrailles du bâtiment des Archives départementales à Besançon.

Depuis la mi-septembre, les cartons reviennent à la médiathèque et les livres prennent petit à petit leur place définitive sur les rayonnages de la Salle Jules Gauthier. Cette salle abritera les archives anciennes de la ville (antérieures à 1790). Celles-ci ont été reclassées, nettoyées et reconditionnées par les archivistes compétents de Besançon.

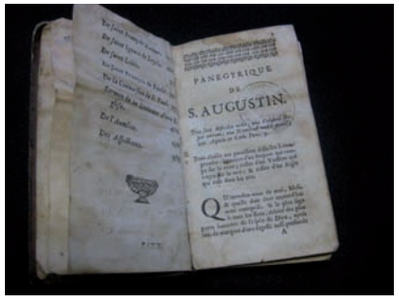

Les fonds d'archives et la bibliothèque qui reviennent de loin à tous les niveaux, ont désormais la faculté d'être exploités et valorisés. Ils pourront de nouveau être consultés sur demande et rendez-vous. Certains documents méritent une restauration et pourquoi pas une numérisation qui permettra leur consultation en ligne.

Quelle réflexion tirer de cette longue et belle histoire? Peut-être tout simplement que la Ville de Baume-les-Dames est décidément fière de son passé historique, attachée à ses racines culturelles et sait prendre des décisions importantes quand il s'agit de défendre et sauver son patrimoine.

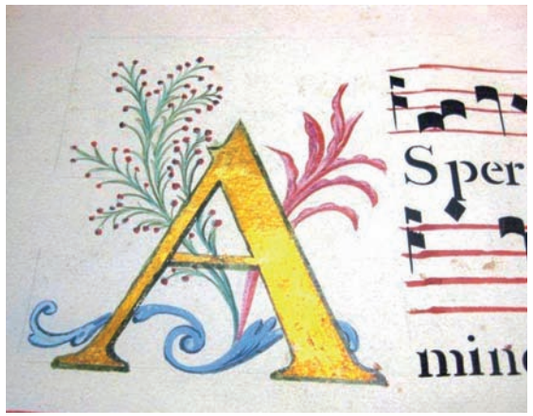

** Agence régionale de coopération pour la lecture et l'audiovisuel*

** Direction Régionale des Affaires Culturelles*

Un nouveau visage à l'urbanisme

Depuis le mois d'août, Céline Curty est la nouvelle instructrice du droit des sols de la Ville de Baume-les-Dames.

Après avoir effectué un remplacement à la Communauté de Communes du Pays Baumois, au cours duquel elle a donné entière satisfaction, Céline Curty a été recrutée à la Ville pour remplacer Loïc Schmitt dont le contrat arrivait à terme.
Elle vient donc rejoindre Vanessa Brouillet au service de l'urbanisme pour s'occuper plus particulièrement de la partie permis de construire et autorisations de travaux.

Il est en effet nécessaire pour tous les travaux et constructions, de demander au préalable une autorisation à la Ville au moyen de formulaires (disponibles sur le site internet et au service urbanisme). Une fois votre demande effectuée, Céline Curty s'occupera du suivi de votre dossier : étude de la faisabilité vis-à-vis du Plan Local d'Urbanisme, consultation de l'Architecte des Bâtiments de France, des services de l'Etat, des réseaux (tels que ERDF, France Télécom ou Véolia)...

Pour toutes vos questions
et vos demandes, Céline Curty vous
accueille aux horaires de permanence
du service urbanisme :
le lundi de 14h à 18h
et le vendredi de 8h à 12h ;
ainsi que le reste de la semaine
sur rendez-vous.

Mme Béliard

Rentrée scolaire 2011 / 2012

A la rentrée de septembre, nous avons accueilli 234 enfants en école maternelle et 395 en primaire, soit un total de 629 enfants, un effectif toujours stable.
Divers travaux ont été effectués dans tous les groupes et plus particulièrement à la maternelle Prairie :

- remise à neuf du sol du préfabriqué
- rafraîchissement des murs des deux salles
- portail neuf en harmonie avec la Place de l'Europe.

Trente ordinateurs ont également été mis en place et partagés dans les groupes primaires et maternelles à la grande satisfaction des enseignants et des élèves.
Nous regrettons toutefois la fermeture d'une classe à l'école de Cour qui fonctionne désormais avec 7 classes au lieu de 8 pour 174 élèves. Il n'a pas été possible d'obtenir le maintien de la huitième classe malgré les interventions multiples auprès de l'Inspection Académique.
La Maternelle du Centre accueille une nouvelle directrice : Mme Élodie Béliard, remplaçante de Marie Buffard ; la CLIS des Terreaux accueille quant à elle une nouvelle enseignante.

Remerciements

Au nom de tous les enfants de l'école maternelle du Centre, nous tenons à remercier les parents bénévoles qui, depuis plusieurs années, ont donné de leur temps pour organiser diverses manifestations (marché de Noël, Kermesse...). Les fonds récoltés ont permis l'achat d'un magnifique toboggan que la Ville a négocié avec ses fournisseurs. Ce dernier a été installé dans la cour et fait le bonheur des enfants depuis la rentrée !
Un grand merci.

L'équipe enseignante
de l'école maternelle du centre

Bienvenues à l'Office

Suite au congé maternité de Sandrine Brisebard et au départ de Jérôme Freyburger, deux nouvelles employées ont été recrutées à l'Office de Tourisme de Baume-les-Dames et du Pays baumois.

Arrivée le 1er août, Véronique Viprey a pu découvrir durant deux semaines les rouages de l'Office baumois aux côtés de Jérôme, avant d'en prendre les commandes. Grâce à un BTS Tourisme et plusieurs diplômes de guide interprète, elle assume aussi bien les visites guidées proposées par l'Office, que l'accueil des personnes au sein du bureau.

Pour réaliser ces tâches, Véronique est aidée par Sandra Fallouey, qui remplace Sandrine Brisebard partie en congé parental jusqu'au mois d'avril 2012.

Toutes deux renseignent aussi bien les touristes que les habitants du Pays baumois et des environs. Car, même si on l'oublie souvent, l'Office de Tourisme est aussi un service pour la population locale : billetteries de spectacles, vente de cartes de pêche, Cartes Avantages Jeunes, connexion internet, documentation touristique concernant toute la France pour aider à préparer un voyage…

De la même façon, si l'Office organise des activités estivales (lundis d'accueil, randonnées nocturnes, cinéma en plein air, sorties mycologiques et pomologiques…), de nombreuses animations sont également proposées tout au long de l'année pour les habitants du Pays baumois : Journées du Patrimoine, Semaine du Goût, balades de Noël, animations pendant les vacances scolaires pour les enfants…

Lorsqu'on lui demande si des changements vont être effectués suite à son arrivée, Véronique indique qu'elle souhaite d'abord prendre ses marques ; mais cela ne l'empêche pas de prévoir déjà quelques nouveautés pour les animations des vacances de Noël et de réfléchir bien sûr à l'année 2012…

Le gîte et le couvert

L'offre touristique de Baume-les-Dames se développe avec l'ouverture d'un nouveau gîte de groupe et d'un restaurant au complexe touristique.

Le complexe ne cesse d'attirer les touristes par son calme, la beauté du site, mais aussi la proximité du centre-ville et des commerces, de la véloroute ainsi que des sentiers de randonnées.

Pour répondre au mieux à la demande, de nouveaux éléments sont venus compléter l'offre qui se composait jusqu'à maintenant d'un camping, d'un port fluvial, d'une halte camping-cars et de 30 Habitations Légères de Loisirs.

Un gîte de groupes vient augmenter la capacité de couchages sur le complexe. Que ce soit par exemple à l'occasion d'une réception de mariages au Centre d'Affaires et de Rencontres, ou d'une randonnée cycliste sur la véloroute, le gîte peut être réservé pour tout un groupe. Mais avec ses cinq chambres et deux dortoirs (soit 31 couchages), le gîte peut également servir de logement sur une nuit (les HLL ne sont loués qu'à la semaine ou le week-end ou lorsque le complexe est complet).

Après une ouverture au mois de juin, le gîte a connu une bonne saison estivale avec un remplissage satisfaisant. Les tarifs (15€ en moyenne par personne) seront réétudiés pour l'été 2012.

Au rez-de-chaussée du gîte, le restaurant « La Capitainerie » a ouvert ses portes au mois de juin. Agréablement situé au bord de l'eau, ce restaurant a dors et déjà séduit les touristes, mais également les Baumois, qui ont représenté 50% de la fréquentation cet été, notamment grâce aux soirées à thème (soirée moules-frites, soirée paëlla…).

Les quatre employés du restaurant (un cuisinier, deux serveuses et une personne à la plonge), vous accueillent en période estivale.

Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à contacter
le complexe touristique
du domaine d'Aucroix au 03 81 84 38 89
ou camping-baume-les-dames@orange.fr.

Une nouvelle étape dans le projet de ZAC sur Champvans-les-Baume,
la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Fin 2010, la commune a fait le choix d'engager le projet de ZAC dans une procédure de Déclaration d'Utilité Publique rendue nécessaire pour se garantir d'une maîtrise foncière complète sur le périmètre du projet.

Cette procédure prévoit une phase d'enquête publique soumettant à l'avis du public le dossier de DUP mentionnant l'objet et la justification du projet, le projet d'aménagement et d'urbanisme, ses avantages, les conditions d'insertion dans son environnement et les mesures visant à pallier les nuisances éventuelles ainsi que les raisons pour lesquelles le projet a été retenu.

L'enquête publique sur ce dossier s'est déroulée en mairie du 14 juin au 16 juillet 2011. Conjointement à l'enquête sur la DUP de l'aménagement, la commune a fait le choix de consulter le public sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le dossier de DUP et sur l'enquête parcellaire relative à la 1ère tranche opérationnelle.

La mise en compatibilité du PLU consiste en la suppression de l'emplacement réservé n°15, cette suppression étant nécessaire pour la réalisation du carrefour giratoire d'entrée de ZAC sur la RD683.

L'enquête parcellaire consiste, quant à elle, à déterminer les propriétaires, les parcelles concernées par le projet en vue d'une éventuelle expropriation. Cette enquête n'a porté que sur la 1ère tranche opérationnelle de la ZAC en raison du phasage des travaux.

A l'achèvement de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions. Il précise que l'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions et conclue sur les aspects positifs du projet qui répondent au devenir de la commune de Baume-les-Dames et l'emportent très largement sur les aspects négatifs.

Les trois procédures ont reçu un avis favorable sans réserve, seul la DUP fait l'objet de recommandations portant sur l'impact du projet sur l'activité agricole et sur la nécessité de mener une politique globale sur notre territoire de densification des zones urbanisées hors de la zone inondable.

Consciente de l'impact du projet sur l'activité agricole, la commune, en concertation avec son concessionnaire, la SEDD, a fait le choix de libérer les terrains exploités au fur et à mesure de l'avancée du projet.

En parallèle, la SAFER sera sollicitée pour la recherche de surface compensatoire dans le cadre de son partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Baumois.

Sur la densification à rechercher sur les autres secteurs, les programmes lancés ces dernières années sur le territoire communal traduisent cette volonté comme les requalifications menées sur le centre ville (îlot Saint Vincent, secteur de l'ancienne caserne des pompiers) ou encore la rénovation de bâtiment pour l'installation des services publics telle que la médiathèque.

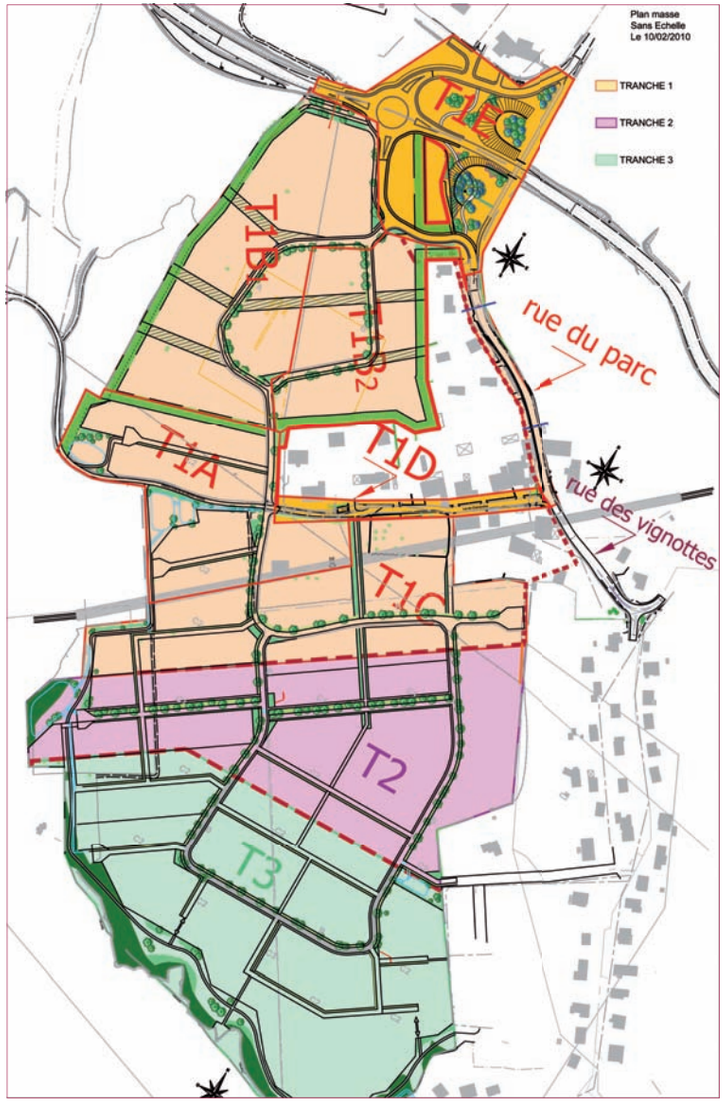

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement, ADIL

Les habitants du département peuvent bénéficier de conseils gratuits par le biais de l'ADIL dont la vocation est d'apporter :

- un conseil personnalisé juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives au logement
- une connaissance de l'offre de logements, des loyers, ainsi que des terrains disponibles dans le département.

Ainsi, que vous soyez à la recherche d'un logement, que vous souhaitiez devenir propriétaire ou en situation de difficulté, l'équipe de l'ADIL du Doubs composée de 12 personnes sera à votre écoute pour vous apporter tous conseils utiles et appropriés à votre demande.

A la recherche d'un logement ?

Nouveaux arrivants ou résidents du Doubs à la recherche d'un logement, l'ADIL vous renseigne sur l'offre de logement, les aides à la location et les règles de location d'un logement privé.

Vous souhaitez devenir propriétaire ?

L'ADIL vous conseille sur votre projet, du financement à l'acquisition mais aussi sur les prestataires pouvant vous accompagner dans votre démarche.

Dans le cas d'une construction, l'ADIL vous propose des conseils sur le choix du terrain, les autorisations d'urbanisme, les différents contrats possibles, l'achat sur plan et l'achèvement des travaux.

Pour l'acquisition d'un logement ancien, l'ADIL vous aiguille sur la réflexion à mener avant cette acquisition et les règlementations s'y appliquant.

Enfin si vous êtes déjà propriétaire et que vous souhaitez améliorer votre logement, l'ADIL vous mentionne les aides dont vous pouvez bénéficier pour ce type d'amélioration de l'habitat.

En situation défavorisée ?

L'ADIL est un des acteurs du Plan Départemental d'Action pour le logement des personnes défavorisées par le biais notamment du rapport sur les ménages bénéficiant des dispositifs mentionnés dans le plan et l'étude sur les problématiques de l'habitat.

Nous vous rappelons que l'ADIL est en permanence à la mairie tous les **1er mardis de chaque mois de 9h00 et 12h00.**

Vous pouvez les contacter,
Agence Départementale d'Information
sur le Logement du Doubs
30c rue du caporal Peugeot
25000 Besançon
Tél. 03.81.61.92.41- www.adil25.org

Se loger sur Baume-les-Dames

Dans le cadre de sa politique d'aménagement, la commune a souhaité impulser un développement croissant de l'offre d'habitat garant du potentiel d'accueil sur notre territoire qui vise également à renforcer son rôle de bourg centre.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a permis de fixer les objectifs de développement urbain et mettre en adéquation le zonage réglementaire avec ces objectifs.

La commune a choisi d'initier un projet de ville dont deux des axes sont :

- l'amélioration du fonctionnement urbain et du cadre de vie
- le développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'habitat.

Ces intentions se sont traduites par l'autorisation de 171 logements sur ces cinq dernières années.

La construction de maisons individuelles s'est majoritairement concentrée en lotissements communaux ou privés.

Les programmes de logements en bâtiments collectifs ont permis une mise sur le marché de 120 logements. Ces programmes ont été menés autant par les bailleurs sociaux que par des promoteurs privés.

De ce fait, le parc de logements a augmenté de plus de 7% entre 2005 et 2010.

L'analyse de l'offre foncière dans le département du Doubs publié par l'ADIL, dans le cadre de l'observatoire de l'habitat, a conforté ce recensement et le souhait de la commune de poursuivre son développement.

En effet, en 2009 le bassin d'habitat de Baume-les-Dames a été le seul en milieu rural à enregistrer une progression des ventes.

Cette progression est le résultat de la politique de développement menée sur la commune avec notamment la création de plusieurs lotissements qui permet de rendre la commune attractive en terme d'habitat.

Rue des Marnières, rue de la Croisière,
la voirie refaite à neuf

Le quartier de Crossetin connaît depuis de nombreux mois des allées et venues de camions, de pelleteuses...
La réalisation d'un bassin d'eaux pluviales et la restructuration du réseau d'assainissement ont engendré des dégradations dans ces rues, qui méritaient une remise en état.

Le conseil municipal a donc décidé une réfection complète de la rue de la Croisière et de la rue des Marnières.

Préalablement à la remise à neuf de la chaussée, le réseau d'eau et le réseau d'assainissement ont été refaits. Des trottoirs sont réalisés, la chaussée calibrée, afin de faciliter le passage des véhicules et de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité.
Le souhait du conseil municipal : éviter le stationnement anarchique sur les trottoirs afin que chacun puisse utiliser les parties qui lui sont réservées (les trottoirs pour les piétons, la chaussée pour la circulation, et les places de stationnement pour y garer les véhicules).
Ces travaux rentrent dans le programme de réfection des chaussées, dans la périphérie proche du centre-ville (avenue Kennedy, Rond point sur la D683, Place de l'Europe, rue du Stade). A terme, des arbres et de la verdure viendront agrémenter les abords de ces rues.

Coût de l'opération : 150 505,45 € HT.

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Concertation du public

Depuis son approbation en 2003, le PLU nécessitait quelques adaptations. La commune a donc approuvé le lancement de quatre procédures de révision simplifiée du PLU.

Les secteurs concernés par les modifications sont les suivants :

- **Les rives du Doubs** destinées à accueillir des aménagements touristiques.

Le projet de modification porte sur l'extension de la zone AUl destinée à accueillir des aménagements touristiques en rive gauche, ainsi qu'en rive droite, avec l'extension de la zone Nl et une adaptation du règlement relatif à cette zone.

- **Crossetin**

Sur ce quartier, la zone à urbaniser AUp est vouée à être reclassée en zone naturelle. En effet, l'étude hydraulique réalisée sur le quartier préconise un arrêt de l'urbanisation afin de pallier aux problématiques liées aux eaux de ruissellement.
Ce reclassement s'accompagnera d'une protection des espaces boisés sur les hauteurs du quartier et de la rue des Abbayes.

- **La carrière de la Cude**

Le propriétaire de la carrière souhaite étendre l'autorisation d'exploitation, ce qui nécessite une extension du zonage Nz prévu au PLU.

- **Les zones Nv** destinées à accueillir l'aménagement d'aire d'accueil des gens du voyage.

Trois zones Nv avaient été créées au PLU, l'aire d'accueil des gens du voyage étant à ce jour réalisée, il convient de les reclasser. La commune souhaite utiliser ces emplacements pour du stockage temporaire de déchets inertes, afin qu'ils soient mis à disposition des entrepreneurs de la commune.

Ces procédures s'accompagnent d'une mise à jour du plan de zonage afin de le mettre en adéquation avec le périmètre de la zone inondable instauré par le Plan de Prévention des Risques d'inondation du Doubs Central.

Ces projets sont soumis à l'avis du public pendant la phase de concertation qui se déroulera à partir du 2 novembre 2011 pendant la durée d'élaboration du dossier.

Le dossier est consultable en mairie pendant les horaires d'ouverture de la mairie :

- Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- Le samedi de 9h à 12h

Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

La Communauté de Communes engage une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) sur son territoire. Elle a confié cette mission à l'équipe URBAM CONSEIL.
Les propriétaires disposent de trois années, pour réaliser les travaux qu'ils envisagent.

Lancement du suivi-animation de l'O.P.A.H.

Le diagnostic a permis de définir les besoins et les conditions d'attribution des aides.
La phase de travaux est maintenant engagée et durera trois ans. Vous pouvez dès à présent vérifier la recevabilité de votre projet avec URBAM CONSEIL.

Cette opération aura comme objectifs de :

- traiter l'habitat indigne et très dégradé
- adapter le parc résidentiel aux besoins des ménages (personnes âgées, handicapées...)
- améliorer la performance énergétique des logements

Les propriétaires **occupants** ou les propriétaires **bailleurs** pourront bénéficier, **selon certaines conditions**, de **subventions** pour la réhabilitation de leurs habitations principales ou de logements locatifs.

Des financements complémentaires : les missions sociales de Procivis-SACICAP de Franche-Comté (Caisse d'avance des subventions et Prêt missions sociales à taux 0% pour les personnes en situation de grande précarité ou de difficultés liées au logement) permettront aux propriétaires occupants les plus démunis de boucler leur plan de financement.

Communauté de Communes du Pays Baumois
2 Faubourg d'Anroz - 25110 BAUME-LES-DAMES
Tél : 03 81 84 75 90 - Fax : 03 81 84 75 94
www.cc-paysbaumois.fr

Economies d'énergie

Dans le cadre du programme national d'aide à la rénovation thermique des logements « Habiter Mieux », une aide de solidarité écologique de 1.600 euros sera versée (aux propriétaires occupants éligibles et qui réalisent 25% de gain énergétique) par l'Anah et complétée par le Conseil Général à hauteur de 500 euros, soit 2.100 euros au total !

De plus, le programme régional Effilogis permet d'aider au développement de l'efficacité énergétique d'un niveau de performance énergétique BBC-Effinergie correspondant à une consommation annuelle inférieure à 96 kWhep/m².

URBAM CONSEIL
5 RUE THIERS - BP 450 - 88011 EPINAL CEDEX
Catherine SIMON - Tél : 03 29 64 45 10 - Port : 06 70 16 15 04
Courriel : opah@urbam.fr

Une équipe pour vous conseiller et vérifier la recevabilité de votre projet.
Toutes ces démarches sont gratuites.
Retournez le coupon ci-dessous à URBAM CONSEIL ou à la Communauté de Communes

O.P.A.H. du Pays Baumois
à retourner à URBAM CONSEIL 5 RUE THIERS - BP 450 - 88011 EPINAL CEDEX
NOM : ..... Prénom : .....
Adresse : ..... Tél : .....
Commune : ..... Code postal : .....
Envisagez-vous des travaux de réhabilitation ? ☐ oui ☐ non ☐ peut-être
Le projet concerne
votre résidence principale ☐ oui ☐ non ☐ peut-être
un ou des logements(s) loué(s) ☐ oui ☐ non ☐ peut-être
un ou des logement(s) inoccupé(s) ☐ oui ☐ non ☐ peut-être
Adresse de l'immeuble : .....
Travaux envisagés : .....
.....
Mode de chauffage actuel : .....
Isolation existante : murs-type d'isolant : ..... épaisseur : .....
murs-type d'isolant : ..... épaisseur : .....

Réflexion sur le projet culturel de la Ville

Depuis 2001, la Ville de Baume-les-Dames a fait du développement culturel une de ses priorités avec notamment la mise en place d'une programmation culturelle riche, intéressante et variée. Après ces dix années d'initiatives, d'animations, de spectacles, est venu le temps de réfléchir à la place de la culture dans l'action publique et de revisiter le projet culturel de notre cité et de son bassin de vie.
La première étape de ce travail consiste à mieux connaître vos attentes, vos envies ; c'est pourquoi nous avons établi ce questionnaire afin de recueillir vos observations.

Merci d'accepter de prendre quelques minutes pour répondre au formulaire que vous trouverez dans les pages centrales de l'Info Mag et ainsi participer à améliorer l'action culturelle baumoise.

Vous pouvez également laisser vos coordonnées et ainsi, par la suite, participer à la réflexion sur le projet culturel en étant convié aux réunions d'élaboration de celui-ci.

Le questionnaire est à déposer ou à envoyer par courrier à la mairie :
Mairie de Baume-les-Dames
Service culturel
3 Place de la République
25110 Baume-les-Dames
ou à renvoyer par mail à
contact@baume-les-dames.org

Rencontre avec Gérard RUDZINSKI, Champion du monde par équipe 2010 en FIELD, et adhérent au club de tir de Baume-les-Dames

Le tir sur silhouettes métalliques est un sport spectaculaire qui se pratique dans des conditions rustiques. Les distances varient de 25 à 500 mètres selon le calibre choisi. La taille de la cible (poulet, cochon, dindon, mouflon) varie selon l'épreuve.

Infomag : A quel âge avez-vous commencé le tir?
G.R : « A l'âge de 48 ans. Trois ans plus tard, je participais à ma première grande compétition de FIELD (composée d'un tir à visée ouverte et d'un tir à visée optique). Je pratique surtout le tir sur silhouette métallique debout. »

Infomag : Quelle est la particularité de votre sport ?
G.R : « C'est un sport de plein air, il est nécessaire de s'adapter à toutes les situations (soleil, vent). L'entretien régulier de l'arme est important, on en a une connaissance parfaite ce qui permet de « la remonter les yeux fermés ». Le coach tient une place importante, il regarde avec une lunette chaque tir et donne des indications au tireur pour qu'il rectifie son tir à la « hausse » ou à la « dérive ». Pour plus de précision, je fabrique également mes cartouches en gros calibre et FIELD.»

Infomag : Quel est la fréquence de vos entraînements ?
G.R : « Je m'entraîne deux à trois fois par semaine. La durée d'un entraînement est d'environ quatre heures. Je travaille la position du corps, la tenue de l'arme dans la main, « le lâché ».

Quelques étapes du palmarès de Gérard RUDZINSKI :

- Champion de France par équipe en 2011 en combiné FIELD (avec André BIDALOT et Eric CONCHE)
- Champion d'Europe 2011 en combiné FIELD et en combiné quatre debout
- Champion du monde par équipe FIELD en 2010
- Champion d'Europe 2009 en équipe FIELD, équipe 4 debout et Gros calibre debout

Points de repères :

- 145 000 licenciés (dont 14 000 femmes)
- 3 200 adhérents à la ligue de Franche-Comté
- Le tir fait parti des trois sports les plus pratiqués au monde

Vous pouvez contacter le club de Baume chez son président : Mr SOMMACAL au 03 81 84 12 91.

Qi Gong,
gymnastique ancestrale chinoise

L'association CLIC ENERGIE propose des séances hebdomadaires de QI GONG à Baume-les-Dames (hors vacances scolaires).
Le Qi Gong est une gymnastique énergétique ancestrale chinoise. Il utilise différentes techniques : respirations, auto-massages énergétiques, postures statiques, enchainements, étirements, marches et soins thérapeutiques, visualisations et méditations pour le bien- être, la santé et la longévité.

Les vertus du Qi Gong ?

- Développement du schéma corporel, amélioration de l'attention, connaissance de son corps par la conscience des sensations chez les plus jeunes.
- Renforcement de l'endurance, tonification des structures ostéo articulaires, augmentation de la force musculaire, amélioration de la concentration et visualisation du geste performant chez l'adolescent et le sportif.
- Assouplissement articulaire, amélioration de la circulation sans se fatiguer chez l'adulte sédentaire.
- Amélioration du fonctionnement du système locomoteur (l'ankylose, les raideurs, les douleurs rhumatismales), du système cardio-vasculaire et respiratoire.
- Réhabilitation du corps : tonus musculaire, équilibre, coordination, mémorisation…tout ce qui permet de garder son autonomie chez les séniors.
- Il permet de retrouver de l'énergie vitale pour récupérer au mieux, stimule l'immunité et favorise l'auto-guérison.
- Anti-stress, il diminue l'angoisse, l'insomnie et la dépression.
- Il favorise la réalisation de soi, le développement des potentialités personnelles (arts, expression corporelle, imagination…)

Il apporte ce qui manque quand on prend de l'âge, d'où son énorme succès en France chez les séniors.

L'animatrice, Mireille Compte, est diplômée en Qi Gong et en massages énergétiques chinois. Lors d'un voyage pédagogique en Chine, elle a pratiqué le Qi Gong avec les grands maitres des montagnes sacrées.

Les cours hebdomadaires ont repris le 14 SEPTEMBRE aux Terreaux, 4 rue de Provence.

- Tous les mercredis à 10h30. Le matin, l'effet est dynamisant.
- Selon le nombre d'inscriptions (4 personnes minimum), 2 autres possibilités :
  - lundi soir : 20h. Pour ce créneau, les cours seront adaptés afin de favoriser l'endormissement et le sommeil paisible.
  - Samedi : 15h

(Autre possibilité : tous les samedis matins à 9h à Roche lez Beaupré)

Une séance découverte est offerte.
Vous pouvez vous inscrire dès à présent pour valider les créneaux du lundi et du samedi.
N'oubliez pas de vous faire prescrire un certificat médical de non contre-indication pour la pratique d'une gymnastique douce, Il est indispensable pour valider la licence fédérale.

Association CLIC ENERGIE 03.81.55.53.60
ou e-mail : mireille.compte@free.fr

Don du sang 2012

Dates de collecte sur Baume-les-Dames :

Don du sang, les mercredis :

- 9 novembre 2012
- 29 février 2012
- 2 mai 2012
- 4 juillet 2012
- 5 septembre 2012
- 7 novembre 2012

Aphérèse (don de plaquettes et de plasma), les mercredis :

- 1er février 2012
- 18 avril 2012
- 25 juillet 2012
- 31 octobre 2012
- 9 janvier 2013

Uniquement le matin et sur rendez-vous au 03 81 61 57 07

Epicerie sociale

L'Epicerie Solidaire a ouvert ses portes en avril 2007 en partenariat avec la Croix Rouge de Baume-les-Dames ainsi que la banque alimentaire de Besançon.

Elle permet d'accompagner de manière temporaire les familles qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles. Autour de l'aide alimentaire, de nombreuses actions d'insertion et de réinsertion sociale permettent aux personnes de retrouver progressivement une autonomie financière.

L'Epicerie Solidaire accueille les familles du Territoire du Doubs Central en fonction des ressources et des charges du foyer.

Elle est principalement financée par la commune de Baume-les-Dames, le Conseil Général et quelques communes extérieures.

L'Epicerie Solidaire a permis d'aider 375 personnes l'année dernière soit 118 familles (68 baumoises et 50 hors Baume).

Si vous rencontrez des difficultés particulières, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour réaliser votre inscription, vous devrez vous munir de vos justificatifs de ressources et de charges. Vous rencontrerez un travailleur social qui calculera votre moyenne économique. Si vous êtes admissible, il vous sera attribué une somme hebdomadaire.

Lorsque l'Epicerie est ouverte, vous pourrez choisir et acheter vos produits en fonction du montant accordé par semaine et lors de votre passage en caisse vous devrez régler 10% du montant de vos achats.

Nous resterons à votre disposition pendant les temps de distribution afin d'échanger sur votre situation.

De plus, des ateliers, sorties et interventions vous seront proposés : ateliers cuisine, sorties culturelles et loisirs, actions autour des économies d'énergie, bilan de santé, intervention d'une coiffeuse, etc.

Nous sommes à votre disposition et nous vous accueillerons :

- D'avril à fin novembre : tous les jeudis de 13h30 à 17h00
- Durant la période hivernale de décembre à mars le jeudi de 13h30 à 17h00 tous les 15 jours.

Epicerie Sociale :
8 rue Bassenne 25110 BAUME-LES-DAMES
03 81 84 32 87 tous les jeudis après midi
ou 03 81 84 75 10 du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

TADOU, une fréquentation en hausse

Depuis 2006, le Pays Doubs central, en partenariat avec les Communautés de communes adhérentes et le Conseil général du Doubs, propose à ses habitants un service de transport à la demande : TADOU.

En 2011, l'intégration de la Communauté de Communes Vaîte-Aigremont au territoire du Doubs central a élargi son périmètre, amenant ainsi une desserte beaucoup plus large de ce service pour les habitants.

Depuis sa création, le nombre de voyages et de voyageurs est en constante évolution. Ainsi, de janvier à juin 2011, comparativement aux mêmes mois de l'année passée, le nombre de voyages a augmenté de plus de 40%, passant de 1657 voyages en 2010 à 2300 voyages en 2011 pour un nombre de voyageurs de 2 535.

Afin d'apporter plus de visibilité à la population sur le service, les véhicules transportant des usagers TADOU sont désormais identifiables grâce à des autocollants portant le logo TADOU.

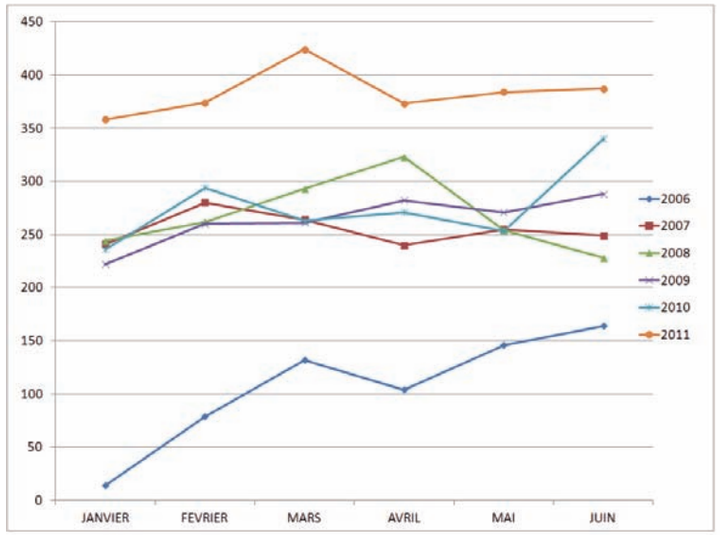

Evolution du nombre de voyages de 2006 à 2011 pour le premier semestre

Le mercredi 16 novembre, le Pays Doubs central sera en fête pour le 25000ème voyage réalisé depuis la création du TADOU !

Pour tout renseignement complémentaire sur les conditions d'utilisation, n'hésitez pas à visiter notre site Internet www.doubscentral.org ou à contacter Alice au 03 81 84 79 35

Absence du concours des maisons fleuries

Les arrêtés des 29 avril et 30 mai 2011 de la Préfecture du Doubs ayant interdit l'arrosage, la commission « fleurissement » présidée par Josiane Di Mascio a été contrainte de respecter ces consignes et malheureusement de supprimer le concours des maisons fleuries.
Les massifs et les compositions florales ont été arrosés uniquement par les eaux de pluie ; les jardiniers de la ville ont retiré les jardinières de l'Office de tourisme et ont intégré des plantes vivaces dans les massifs floraux ce qui a permis de réduire les besoins en eau.
Les Baumois ont pu tout de même admirer : papillons, libellule, chamois réalisés par Jean Marie Hérard conseiller délégué sur le thème 2011 « la nature en ville ».

Ce fleurissement a permis à la Ville d'obtenir une proposition de 2ème fleur dans le concours des Villes et villages fleuris.
Un grand merci à l'inplication des services dans cette réussite.
En espérant pour 2012 des conditions climatiques plus favorables, le concours des maisons fleuries continuera de récompenser les Baumois.
Félicitations pour les palmarès obtenus lors du concours 2011 de fleurissement du Doubs, par le gîte de Véronique Ramel, par l'Hôtellerie du Château d'As et par la CLIS du Breuil.

Inscriptions sur les listes électorales

Le droit de vote est un des principes de base de notre démocratie. Il permet aux citoyens d'exprimer leur volonté. Pour pouvoir voter, n'oubliez donc pas de vous inscrire sur les listes électorales de votre ville **avant le 31 décembre 2011.**
Il suffit de vous présenter en Mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
Pensez également à signaler tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales dès lors qu'ils n'ont pas changé de commune depuis leur recensement au titre de la journée citoyenne.

Nouveau :
Désormais, il vous est possible d'effectuer cette démarche en ligne à l'adresse suivante : https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html

Cimetières

Notre commune est pourvue de **2 cimetières** : un situé rue des Saints et un situé à Cour.
La plupart des concessions sont temporaires et renouvelables à la date d'échéance.

Des colombariums ont été installés au cimetière de Baume-les-Dames – rue des Saints afin de répondre à une demande réelle des citoyens.

Pour tout renseignement, contacter le **Service Etat-civil** au 03 81 84 07 13.

Après avoir testé, avec succès, le concept de vente de bières artisanales et spéciales, à Branne, sous l'enseigne "Arti'Mousse", Benoît Wittrant a décidé d'élargir sa gamme, à la demande de ses clients, et d'ouvrir une cave à Baume-les-Dames.

Vins, whisky, produits régionaux... l'offre est variée chez Capsule et Bouchon. Mais ce qui fait la particularité de cette boutique, ce sont les nombreuses variétés de bières, françaises ou étrangères, qui y sont proposées : plus de 120 références font le bonheur des clients.

Benoît Wittrant aime faire découvrir, c'est pourquoi il sillonne la France pour rapporter de nouvelles bières ; car s'il existe beaucoup de salons du vin, les salons de la bière sont moins nombreux et il faut chercher pour trouver la perle rare. Grâce à ses recherches, le stock est régulièrement renouvelé pour proposer des nouveautés peu connues. Bien entendu, on peut également trouver une quantité de bières de grandes marques.

Pour les manifestations, le magasin propose la location de tireuses à bières professionnelles, ainsi que des tables et des bancs.

En dehors du magasin, Benoît Wittrant propose des ateliers de dégustation chez les particuliers, notamment pour faire connaître la bière et ses associations possibles avec des mets. D'ailleurs, Capsule et Bouchon a participé cette année aux ateliers de la Semaine du Goût, proposés en partenariat avec l'Office du Tourisme.

Le vin et le whisky ne sont pas pour autant oubliés dans cette cave. Là aussi, Benoît Wittrant propose un large choix, et reste toujours à la recherche de produits différents, d'appellations peu connues, dans l'optique de faire découvrir de nouvelles saveurs.

LA PAROLE À UN ENTREPRENEUR

Une dégustation de whiskies aura d'ailleurs lieu au mois de décembre, au cours d'une réunion privée.

Enfin, le magasin propose également des accessoires autour du vin, de la bière et de la décoration de la table : verres, carafes à décanter, stylos pour écrire sur le verre... Et pour Noël, différents coffrets cadeaux pour les entreprises ou les particuliers.

Capsule & Bouchon
6, rue Ernest Nicolas
25 110 BAUME-LES-DAMES
www.capsule-bouchon.fr
Tél : 06 64 92 21 69

NAISSANCES du 16/05/2011 au 30/09/2011

BAILLY Valentin Norbert Raymond	19 juin 2011
BERNICOT Evan Christian Paul	17 mai 2011
BLANDIN GUYOT Emma Jessica Christelle Chantal	13 juillet 2011
BOLMONT GIOANNI Esteban	2 juillet 2011
CROT Nolan	4 septembre 2011
DUMORA Téo Philippe Eugène	20 juillet 2011
EROGLU Ayse	16 juillet 2011
GAUROIS Kylian Christian Bernard Jean-Marie	25 juillet 2011
HARDOUIN Bastien Kylan René Albert	23 juillet 2011
HERGOTT Lyam Jérôme Aymeric	14 septembre 2011
MAJ Paula Florence Perrine	16 mai 2011
MARULIER Océane Isabelle Amandine	18 septembre 2011
QUISPE COUDERT Rubén	9 juillet 2011
TASCHER Jade Sybile Marie	1 août 2011
THIRIOT Yonis	30 mai 2011
WEN Zadie Ana	13 septembre 2011

MARIAGES du 16/05/2011 au 30/09/2011

BENOIT Aurélien LI Xiang	20 août 2011
CORNEILLE Anthony Michel Ivan TISSERAND Céline Lionel Charlotte	10 septembre 2011
FAVARD Jean-Noël René RAPENNE Catherine Jeannine Simone	17 septembre 2011
FLEURY Yann Stéphane Léon MICHELOT Lucy Fabrice Joëlle	27 août 2011
GAUROIS Frédéric Vincent Raymond PETIT Julie Jacqueline Stéphanie	13 août 2011

GOUDET Raymond Michel Gilles PATARD Nadia Marcelle Yvette	27 août 2011
GUILLEMIN Antony Jean Pascal GIL Jennifer Jacqueline Henriette	25 juin 2011
LACOMBE David Louis Germain BLAGOJEVIC Milka	28 mai 2011
ROY Sylvain LEE Ji Hyun	6 août 2011
RUHIER Arnaud MAILLARD Adeline Elisabeth Evelyne	2 juillet 2011
STHOLL Olivier Pierre Joseph CHABERT Chantal Marie-France	27 août 2011
TARBY Julien André Jean-Marie AUBERT Clémence Emilie	18 juin 2011
THIERRY Claude Georges GUIDET Valérie Louise Nicole	6 août 2011
VIENOT Jean-Michel Marie Claude MARILLER Amélie Cécile	4 juin 2011
WALTER NICOLET Cédric Emmanuel FORNARI Emilia Maria	20 août 2011

DÉCÈS du 16/05/2011 au 30/09/2011

ATTALIN Noëlle Jeanne Marthe veuve GRILLOT domiciliée à Baume-les-Dames	29 juin 2011
BARTHES Luc Henri René domicilié à Baume-les-Dames	7 juin 2011
CALIGARY Fernande Clémence Julie domiciliée à Baume-les-Dames	7 juillet 2011
CLAUSSE Marcelle Annette veuve HÉNIN domiciliée à Baume-les-Dames	21 mai 2011
COULON Pierre Paul Louis Maurice domicilié à Baume-les-Dames	19 juin 2011
DAGUET Michel Claude Alfred domicilié à Baume-les-Dames	26 juillet 2011
DREZET Yvonne Juliette Constance veuve HENRIOT domiciliée à Baume-les-Dames	13 septembre 2011
FAIVRE Claude Marie Ernest domicilié à Baume-les-Dames	24 juin 2011
FIGUET Andrée Marguerite Juliette domiciliée à Baume-les-Dames	20 avril 2011
GENEIX Raymond Maurice domicilié à Baume-les-Dames	28 août 2011
GENIN Robert Roger Antoine domicilié à Baume-les-Dames	15 août 2011
GIRARDAT Christian Albert André domicilié à Baume-les-Dames	16 juillet 2011
GIROZ Dominique Michel René domicilié à Baume-les-Dames	1 juin 2011
GRANDPERRIN Bernard René domicilié à Baume-les-Dames	22 juin 2011
LEGRAND Léonie Henriette Estelle épouse RÉGAZZONI domiciliée à Baume-les-Dames	19 août 2011
MULLER Berthe Marie Irma veuve MAGNIN domiciliée à Baume-les-Dames	26 mai 2011
NEVEU Bernard Georges domicilié à Baume-les-Dames	25 juillet 2011
PACAUD Georgette Denise veuve BABBIT domiciliée à Baume-les-Dames	29 mai 2011
PAPE Pierre Jacques Philippe domicilié à Baume-les-Dames	15 septembre 2011
PELTIER René Albert domicilié à Baume-les-Dames	27 septembre 2011
POURCELOT Jean-Marie André Henri domicilié à Baume-les-Dames	3 juillet 2011
SCHELLE Yvonne Jeanne Marie veuve BOSSÉ domiciliée à Baume-les-Dames	23 août 2011
TERRIER Georgette Clémence veuve POLOSSE domiciliée à Baume-les-Dames	13 septembre 2011
TROUF Gaston Louis Léon domicilié à Baume-les-Dames	14 septembre 2011
VANÇON Marcel Ernest Antoine domicilié à Baume-les-Dames	4 septembre 2011
VUILLEMIN René Joseph Eugène domicilié à Baume-les-Dames	20 juillet 2011

BAUME PRATIQUE

Mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat ou directement par courriel en se rendant sur le site de la ville www.baume-les-dames.org

Secrétariat de Mairie
Tél : 03 81 84 07 13
Fax : 03 81 84 31 05

Horaires :
- Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Vendredi de 8h00 à 12 h00 et 14h00 à 17h00
- Samedi (permanence état civil) de 9h00 à 12h00

Médiathèque :
Horaires :
- Mardi : 14h00 à 18h00
- Mercredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Jeudi : 12h00 à 14h00
- Vendredi : 15h00 à 20h00
- Samedi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Tél : 03 81 51 60 79

Consultation archives :
- Mardi : 8h00 à 12h00

Espace Jacques MERY (rue de l'église - Cour)

Relais Familles Assistantes Maternelles
Tél Baume-les-Dames : 03 81 84 42 34
Tél Rougemont : 03 81 86 08 32
ram@baume-les-dames.org

Permanences :

Mardi :
- de 9h00 à 11h00 : permanence téléphonique au 03 81 84 42 34
- de 14h00 à 16h00 accueil sans RDV
- de 16h00 à 18h00 accueil sur RDV

Jeudi :
- de 9h00 à 11h30 permanence à la Communauté de Communes du Pays de Rougemont. Tél : 03 81 86 08 32
- de 13h30 à 16h30 : permanence téléphonique au 03 81 84 42 34

Vendredi :
- de 14h00 à 15h00 accueil sans RDV
- de 15h30 à 17h00 accueil sur RDV

Halte Garderie la Ribambelle
Tél : 03 81 84 20 55

Horaires d'ouverture :
- Lundi et mardi : de 8h30 à12h00
- Mercredi :

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Jeudi :

8h30 à 12h00 et de de 13h30 à 18h
- Vendredi : de 13h30 à 18h00

Périscolaire de Cour
Tél : 03 81 84 75 85

CAF
Permanence sans rendez-vous
Le vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

CPAM - CRAM (Action sociale)
Permanence les 1er et 3ème mardis du mois sur rendez-vous le 1er mardi de 9h30 à13h00 et le 2ème mardi de 9h30-13h00 et 14h00-17h00.

CIDFF : Centre d'Information sur le Droit des Femmes et de la Famille
Permanence d'une juriste les 2ème et 4ème mardis l'après-midi sur rendez-vous auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

CPAM (Sécurité sociale)
Permanence sans rendez-vous
Le jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Centre Barbier (7, rue Barbier)

CCAS

Accueil service social : 03 81 84 75 10

Centre de loisirs et restauration scolaire :
03 81 84 38 28

Emploi
- **Espace jeunes :** aide à la recherche d'emploi, de formation pour les – de 26 ans

Tél : 03 81 84 09 08
Permanence : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- **PEEI** (Pôle Economie Emploi Insertion) pour les + de 26 ans

Permanence tous les jours sur rendez-vous au 03 81 86 02 63

- **Conseil Défense Salariale**

Sur rendez-vous au 03 81 86 02 63
Service gratuit

- **DEFI :** 03 81 84 09 08

Permanence : le mercredi, tous les 15 jours
Sur rendez-vous au 03 81 37 10 08

- **GRETA :** 03 81 88 25 94

- **Armée de terre :** 03 81 87 22 26

Permanence : sur rendez-vous les 1er et 3ème mercredi du mois au Centre Barbier

- **Gendarmerie :** 03 81 82 18 88

Permanence : sur rendez-vous

Epicerie Sociale (8, rue Bassenne)
Le jeudi de 13h30 à 17h00.
Tél : 03 81 84 32 87
ou information au CCAS au 03 81 84 75 10

CRAM (Accueil retraite)
Permanence les 1er et 3ème vendredi du mois sur rendez-vous au 3960

CLIC Espaces Séniors (Centre Local d'Information et de Coordination)
Permanence :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Tél : 03 81 84 38 78

Service de soins infirmiers à domicile
Permanence du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 8h00 à 12h30 et jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00.
Tél : 03 81 84 47 96

Centre Médico Social - PMI (rue des frères Grenier)

Le CMS gère :

- PMI (Protection Maternelle Infantile)
- RMI
- Accompagnement social pour les demandes d'aides diverses (financière, sociale, logement...).

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 9h00 à 12h00.
Tél : 03 81 84 48 70

Permanences en Mairie

Permanence logement
Colette ROMANENS, adjointe au maire
Permanence : le jeudi de 16h00 à 18h00

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Permanence :
1er mardi du mois de 9h00 à 12h00
Tél : 03 81 61 92 41

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Permanence sur rendez-vous :
2ème vendredi du mois de 15h00 à 17h00

Permanence parlementaire
1, rue Schliffe BP 67360
25207 Montbéliard cedex
Tél : 03 81 91 84 60

Conseiller Général
Permanence : le jeudi 16h00 à 18h00.

La FNATH
Permanence : le 3ème samedi du mois de 9h30 à 11h30

Conciliateur : 03 81 84 12 91
Permanence : les 1ers et 3èmes mardis du mois de 14h00 à 17h00 Salle du 2ème étage

Autres

Services Techniques municipaux
Promenade du Breuil
Tél : 03 81 84 23 20

Déchetterie - Rue des bouvreuils
Tél : 03 81 84 22 12

- Horaires d'hiver (du 1/10 au 31/03) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Horaires d'été (du 01/04 au 31/09) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Office de Tourisme
8 rue de Provence
Tél : 03 81 84 27 98
Fax : 03 81 84 15 61
otsibaumois@wanadoo.fr

ADMR (Association du service à Domicile en Milieu Rural)
Permanence au 16 rue des Lombards
Tél : 03 81 84 22 74

Pays Doubs Central
5 rue Barbier BP 42027
25112 Baume-les-Dames Cedex
Tél : 03 81 84 42 48
Fax : 03 81 84 09 43
contact@doubscentral.org

Tadou - transport à la demande
Tél : 03 81 84 79 35

Hôpital local de Baume-les-Dames
1, Avenue Kennedy - BP 54069
25114 Baume-les-Dames
Standard : 03 81 84 70 00 de 8h à 12h et de 14h à 17h.
Les visites dans les services sont autorisées uniquement de 12h à 20h

Médecin de garde
La liste des médecins, pharmaciens et infirmiers de garde est disponible sur le site internet de la Ville

Espace communautaire (2, faubourg d'Anroz)

Communauté de Communes du Pays Baumois
Tél : 03 81 84 75 90
Fax : 03 81 84 75 94
Bourse aux logements
sur www. cc-paysbaumois.fr

SICTOM (ordures ménagères)
Tél : 03 81 84 75 99

Opposition

-Y a t-il encore un pilote dans l'avion?

Depuis la rentrée scolaire, la rumeur dit que notre Maire, Mr Guillot, ne travaille plus dans le département. Pas la moindre déclaration, pas un mot à aucun conseil municipal, silence radio total!
Si la rumeur se confirmait, qui donc dirige la ville de Baume les Dames aujourd'hui? Qui a pris les commandes de la Communauté de communes? S'il vous plait Mr Guillot, dites nous la vérité, pour faire taire cette rumeur!

-Projet de l'ancienne caserne des pompiers

Nous sommes régulièrement interpelés sur le sujet de réhabilitation de la caserne. L'hôtel prévu à cet emplacement ne viendrait plus, il y avait quatre à six logements au départ, aujourd'hui dix-huit sont à vendre, autant de questions auxquelles il est très difficile de répondre, tant le secret est bien gardé. Une certitude, Mr le Maire au dernier conseil municipal, nous a assuré que le projet ne verrait pas le jour sans hôtel.
Dans notre projet électoral, nous avions évoqué cet endroit stratégique pour notre ville, lien vital entre la zone de la prairie et le centre-ville. Notre vision plus globale et économiquement très intéressante prenait en compte les écoles Centre, Terreaux, Breuil et les ateliers municipaux.
Il est encore temps, au vu des aléas rencontrés aujourd'hui sur ce projet très réducteur,de reprendre sereinement le devenir de toute cette zone.

-Contradiction

Au sujet du dernier conseil municipal (29/09/2011), l'Est Républicain du 1er octobre titrait « L'immobilier objet de discorde au conseil municipal ». En effet, Mr le Maire et ses colistiers se félicitaient de la baisse constante des prix de nos maisons,(payées durant toute une vie afin de nous assurer une retraite paisible, bien méritée et pour plus tard un capital nous permettant de vivre décemment dans une maison de retraite, voir en institut médicalisé).
La baisse des prix n'a aucun effet bénéfique, les prétendants à la construction ne se bousculent pas car pourquoi investir dans une ville ou mon patrimoine va perdre de la valeur au cours des ans?
Mais rassurez-vous, quelques minutes plus tard pour équilibrer un budget en hausse de 206 394€ HT cette année, concernant la ZAC de Champvans (11.386 965€ HT au 31/12/2009 et de 11.593 359€ HT au 31/12/2010) Mr le Maire et son équipe votent dans les recettes « vente des terrains » une augmentation de 206 000 € HT ! Eh oui, quand cela les arrange, ils augmentent les prix! C'est cela la gestion de l'équipe municipale actuelle et pour celles et ceux que cela intéresse, connectez vous sur le site internet, www.colloc.bercy.gouv.fr vous y trouverez tous les chiffres que vous souhaitez et cela depuis10 ans.
A l'aube des fêtes de fin d'année, permettez-nous de vous souhaiter beaucoup de bonheur dans vos foyers et de la joie dans vos cœurs.

L'équipe d'opposition

PS: Comme d'habitude, vous trouverez certainement les réponses à nos questions sur la page d'à coté!

Article remis au service communication le 18/10/2011

Majorité

Les primaires citoyennes viennent de s'achever sur un véritable succès populaire avec plus de 3,5 millions de votants sur les deux tours de scrutin. Cette expérience démocratique unique était une première en France. Inspiré des modèles américains et italiens, la désignation d'un candidat porté par un fort mouvement d'adhésion a permis de mobiliser bien au-delà des partis traditionnels et de leurs militants. Quand on regarde comment de nombreux citoyens se sont approprié le débat public lors de ces primaires, à n'en pas douter, cette initiative courageuse s'imposera à l'avenir pour de nombreux partis politiques.
Les Baumois doivent savoir qu'une démarche similaire, à plus petite échelle bien entendu, avait déjà été adoptée à Baume-les-Dames par l'équipe majoritaire qui en 2001 avait souhaité choisir sa tête de liste par le biais d'une consultation élargie. Les habitants de sensibilité de gauche qui le souhaitaient avaient alors pu voter pour choisir la personne qui allait devenir leur « chef d'équipe ». Augustin Guillot avait été désigné pour mener la liste aux élections municipales avec le succès que l'on sait.
Depuis 10 ans maintenant, l'équipe municipale majoritaire tente de perpétuer ces prémices de ce qu'on appelle communément la « démocratie participative ». En effet, nous cherchons régulièrement à ce que les Baumois s'approprient le débat public quand la ville se trouve confrontée à de grandes décisions qui engagent son avenir ou lors des grands projets (caserne, PLU, ZAC…). Pour une ville de notre taille la tenue d'espaces de concertation quelle que soit leur forme est primordiale et nous cherchons sans cesse à les préserver.
La création de l'Office municipal des sports, la mise en place d'un conseil d'administration au CCAS, la participation des conseillers non élus aux commissions municipales, les nombreuses réunions publiques sur les travaux en cours… etc. sont autant d'exemples d'une concertation précieuse et nécessaire. La journée de rencontre au printemps qui marquera la révision du projet culturel se situera également dans cet esprit.
Concerter et associer la population aux choix qui la concernent, c'est vital. Evidemment, on peut toujours imaginer le faire encore davantage. Cette démarche est pour nous essentielle dans la gestion communale, en réelle proximité avec l'habitant dans son quotidien.
Les outils de communication de la ville, le site internet, l'Info Mag participent également à la transmission de l'information, outil essentiel pour que la population se sente impliquée et participe aux réflexions concernant l'avenir de la commune. Sachez que nous sommes très attachés à la concertation et que nous veillons à faire vivre le débat démocratique autant que possible.
Même si nous sommes dépositaires d'une confiance que les Baumois ont placée en notre équipe, notre devoir est d'associer les habitants aux grandes orientations politiques qui les concernent. Vous pouvez compter sur nous pour cela.

Baume-les-Dames
Coup de cœur en Franche-Comté
www.baume-les-dames.org

Bravo aux sportifs de l' Union Nationale du Sport Scolaire !

Handball

Félicitations à toutes les filles qui ont participé aux phases finales du championnat de France UNSS de handball à Albi.
Les élèves du collège Cassin ont débuté la compétition au printemps et ont participé aux ¼ de finales.
Après des débuts victorieux, les filles terminent le championnat à une belle 8ème place !
L'équipe était constituée de joueuses du club de Baume-les-Dames Léa TIJERAS, Alexia LENFANT, Romane BARRAUX, Marie LACHAT, Isabeau TISSERAND, Fiona VERNEREY, Marie JEANNEROT, Sarah JEANNEROT, Maurine LEMMOU, Guillemette NEUVIALE (arbitre) et de deux joueuses du club de Saône Lina KOVACIC et Claire PERRIGOT.

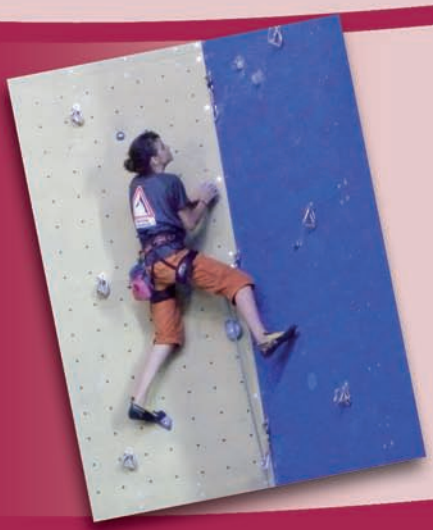

Escalade

Les élèves du collège se sont également distingués en participant (pour la deuxième année consécutive), au Championnat de France UNSS d'escalade organisé à Gémozak.

L'équipe était composée de quatre licenciés du club de l' « USB Montagne » : Ambre, Lili et Suzon VERMOT-DESROCHES, Hugo LE MAOU et Bastien THIEBAUT (jeune officiel).
Ils se sont classés 6ème du championnat (36 équipes étaient présentes).